

**« Bonifier le doctorat... Que recommandent les  
étudiantes-chercheuses et les étudiants-  
chercheurs? »**

Rapport de consultation

**Comité intersectoriel étudiant**

Fonds de recherche du Québec

**Novembre 2016**

Pour joindre le comité : [cie@frq.gouv.qc.ca](mailto:cie@frq.gouv.qc.ca)

## Table des matières

<b>Présentation générale du rapport.....</b>	<b>3</b>
<b>Mise en contexte et présentation du déroulement.....</b>	<b>4</b>
<b>Réflexions et pistes d'action proposées .....</b>	<b>7</b>
1. Favoriser un encadrement accru, durant et après le parcours de formation.....	8
2. Élargir les critères d'évaluation pour l'octroi de bourses .....	9
3. Valoriser le travail des étudiantes et étudiants.....	10
4. Promouvoir la création d'espaces de collaboration .....	11
5. Promouvoir les opportunités de carrières professionnelles après les études doctorales .....	12
6. Faire connaître les Fonds de recherche du Québec.....	12
<b>Annexe I. Présentation des organismes organisateurs de la consultation .....</b>	<b>14</b>
Comité intersectoriel étudiant des Fonds de recherche du Québec .....	14
Association francophone pour le savoir.....	15
Association des doyens des études supérieures au Québec .....	15
<b>Annexe II. Présentation des thématiques envoyées aux personnes participantes avant la consultation .....</b>	<b>16</b>
A) Les conditions de vie lors des études.....	16
B) La formation doctorale et les environnements de recherche .....	18
C) Les parcours d'insertion professionnelle et les compétences .....	20

## **Présentation générale du rapport**

Le présent rapport est destiné au scientifique en chef du Québec, aux membres siégeant aux conseils d'administration des trois Fonds de recherche du Québec (FRQ), aux organismes partenaires dans l'organisation de la consultation et aux étudiantes et aux étudiants y ayant participé.

Le rapport a été rédigé par le Comité intersectoriel étudiant (CIÉ) dans l'objectif de présenter une synthèse de la consultation, en mettant l'accent sur les réflexions et pistes d'action qui ont été proposées par les participantes et participants. Ce document vise également à permettre à toutes les parties prenantes de poursuivre et d'enrichir les réflexions qui ont émergé de la consultation.

Les réflexions et pistes d'action proposées sont présentées et regroupées en six catégories :

- 1. Favoriser un encadrement accru, durant et après le parcours de formation ;**
- 2. Élargir les critères d'évaluation pour l'octroi de bourses d'études ;**
- 3. Valoriser le travail des étudiantes et des étudiants ;**
- 4. Promouvoir la création d'espaces de collaboration ;**
- 5. Promouvoir les opportunités de carrières professionnelles après les études doctorales ;**
- 6. Faire connaître les Fonds de recherche du Québec.**

## Mise en contexte et présentation du déroulement

Mis sur pied en 2014, le CIÉ conseille le scientifique en chef du Québec sur les activités des Fonds de recherche (FRQ). Il a pour mandat d'identifier des stratégies afin de promouvoir l'accessibilité des études aux cycles supérieurs, d'œuvrer à l'excellence de la relève en recherche et de participer aux efforts de rayonnement de la recherche. Depuis 2015, le CIÉ organise annuellement une consultation auprès des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs pour mieux connaître leurs préoccupations et les enjeux associés à la poursuite de leurs études.

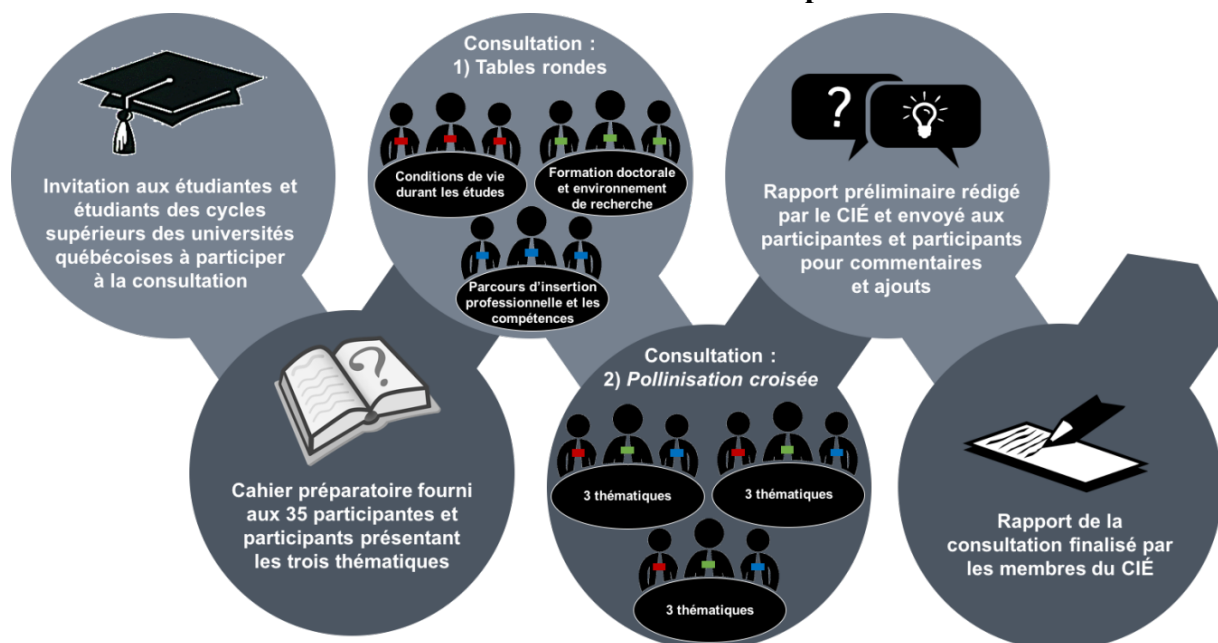


Le CIÉ a collaboré avec l'Association francophone pour le savoir (Acfas) et l'Association des doyens des études supérieures au Québec (ADESAQ) pour organiser la consultation de l'année 2016, intitulée « *Bonifier le doctorat... Que proposent les étudiantes-chercheuses et les étudiants-chercheurs?* » (les organismes sont présentés à l'annexe I). Le CIÉ remercie ses partenaires pour leur enthousiasme et leur soutien et tient à souligner la participation active de deux de ses membres dans

l'organisation de cette consultation, Marie-Pierre Cossette (présidente) et Sylvie Fortier.

La consultation s'est déroulée dans le cadre des Journées de la relève en recherche (J2R), organisées conjointement par l'Acfas et les FRQ, le 22 septembre 2016 dans le Hall d'honneur de l'Université de Montréal. Une invitation à participer à la consultation – sans obligation d'inscription aux J2R – a été envoyée aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs des universités québécoises. L'inscription à la consultation s'effectuait par le biais du site Internet des J2R. Près de 35 étudiantes et étudiants provenant de différentes universités québécoises ont participé aux discussions.

## Modèle de consultation adopté



Premièrement, trois tables de discussion de 40 minutes autour d'une thématique prédéfinie ont été organisées : a) les conditions de vie durant les études, b) la formation doctorale et les environnements de recherche et c) les parcours d'insertion professionnelle et les compétences. Les personnes participantes étaient préalablement invitées à prendre connaissance d'un cahier préparatoire dans lequel se trouvaient la présentation générale d'une des trois thématiques et quelques textes ou articles traitant de celles-ci (voir annexe II). Deuxièmement, les personnes participantes ont été invitées à se déplacer à une autre table, afin de procéder à une discussion de 20 minutes (« pollinisation croisée ») portant sur l'ensemble des thématiques dans le but de valider auprès de tous les pistes d'action formulées pour chaque question et d'identifier les prioritaires parmi celles-ci.

En plus de la présence, à chaque table, d'un bénévole responsable de la prise de notes, l'ensemble des discussions a été enregistré, afin d'être réécouté par les membres du CIÉ responsables de la rédaction du rapport. Une ébauche du rapport a été envoyée aux participantes et participants de la consultation, lesquels ont été invités à la commenter. En tout, douze personnes ont profité de l'occasion pour préciser leur pensée ou corroborer les conclusions. Certains des commentaires ont été récupérés pour appuyer les réflexions et les pistes d'action.

## Personnes présentes lors de la consultation

<b>Étudiantes et étudiants participants</b>		
Francis Houde Université de Sherbrooke	Monique Loiseau Université de Montréal	Ghita Lkhoyaali HEC Montréal
Adam Touré Université du Québec à Montréal	Pauline Vabre Université de Sherbrooke	Stéphanie Lemieux Université de Sherbrooke
Guillaume Raymond Union étudiante du Québec	Amira Yagoubi Université du Québec à Montréal	Lorena Svelves Université Laval
David Predovan Université du Québec à Montréal	Simon Pierre Hemle Djob Sotong Université Laval	Matthieu Balay TÉLUQ
Marie-Ève Gadbois Université du Québec à Montréal	Ariane Keck Université Laval	Machelle Ye Université de Montréal
Annie Mont-Petit Université du Québec en Outaouais	Sofia Arsenii Université Laval	Adrian Noriega de la Colina Université de Montréal
Roxane Meilleur Université de Sherbrooke	Yasmine Jouhari Union étudiante du Québec	Samuel Dalpe Université de Sherbrooke
Mélissa Mariani Université de Montréal	Normand Gilbert Université de Sherbrooke	Myriam Villeneuve-Lapointe Université du Québec en Outaouais
Laeticia Rasclé Beaumel Université Laval	Karine Gendron Université Laval	Nancy Allen Université du Québec en Outaouais
Juliana Perez Université de Montréal	Shawn McGuirk Université McGill	Fabio Balli Université Concordia
Pascale Caidor Université de Montréal	Natacha Louis Université d'Ottawa	Amal Makhoulfi Université Charles de Gaulle-Lille 3
Hervé Demers Université de Montréal	Guillaume Fontaine Université de Montréal (ne pouvait être présent mais a aidé à la rédaction du rapport)	Christiane Nathalie Geillon Université de Montréal (ne pouvait être présente mais a aidé à la rédaction du rapport)
Sophie Roberge Institut national de recherche scientifique (ne pouvait être présente mais a aidé à la rédaction du rapport)		
<b>Responsables de l'animation des tables rondes</b>		
Sylvie Fortier Université du Québec à Rimouski, membre du CIÉ	Jules Racine St-Jacques Université Laval, administrateur étudiant à l'Acfas	Michèle Brochu Université de Montréal, doyenne de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, membre de l'ADÉSAQ
<b>Animatrice de la consultation</b>		
Marie-Pierre Cossette Université Concordia, présidente du CIÉ		
<b>Étaient aussi présents</b>		
Geneviève Godbout Chargée de programmes FRQSC	Julien Chapdelaine Chargé de programmes FRQSC, coordonnateur du CIÉ	Julie Dirwimmer Responsable projets spéciaux, Bureau du scientifique en chef du Québec

## Réflexions et pistes d'action proposées

De manière générale, les discussions révèlent un besoin et un désir de briser l'isolement des étudiantes et des étudiants durant les études. Les personnes participantes ont aussi souligné le « travail dans l'ombre » des étudiantes et des étudiants, de la durée du doctorat, de l'incertitude liée aux perspectives d'emploi, des enjeux de conciliation famille-études-travail, de l'adaptation au système de recherche pour les étudiantes et étudiants étrangers et du volume attendu des thèses. Finalement, un désir de valorisation et de démonstration de l'impact social de leurs travaux de recherche a été cerné.



Les réflexions et pistes d'action recoupaient souvent plus d'un thème de discussion. Elles ont donc été regroupées selon six catégories générales. L'ordonnement de ces dernières ne reflète pas nécessairement un ordre d'importance. Il faut aussi noter que les discussions étaient dirigées par les responsables de l'animation vers l'objectif général de la consultation, lequel visait à faire ressortir le rôle des FRQ dans la formation à la recherche au Québec et les

conditions de vie des étudiantes et étudiants. Dans ce contexte, certaines pistes d'action, quoique pertinentes dans un autre contexte, peuvent avoir été écartées.

Voici les principales pistes d'action qui ont émergé de la consultation :

## **1. Favoriser un encadrement accru, durant et après le parcours de formation**

- 1.1. Mieux préparer les étudiantes et les étudiants qui commencent leurs études aux cycles supérieurs et ceux qui étudient au premier cycle en les familiarisant le plus tôt possible avec certains enjeux de la recherche (financement, opportunité de travail d'assistantat, publications scientifiques, etc.) et certaines initiatives de soutien qui existent ;

---

*« Il faudrait que l'amélioration de la préparation des étudiantes et des étudiants se fasse de manière équitable, en donnant à toutes et à tous les informations essentielles pour bien « jouer » le jeu académique afin d'éviter que les mêmes personnes soient souvent les seules à se distinguer. Il importe de démystifier, auprès des étudiants de premier cycle, les opportunités de recherche qui s'offrent à eux et permettant de constater concrètement qu'ils sont en mesure de s'impliquer dès le baccalauréat dans la recherche universitaire. »*

---

- 1.2. Sensibiliser les instances de recherche au besoin de soutien des étudiantes et étudiants pendant la transition entre la fin des études et l'entrée sur le marché du travail, ou entre le doctorat et le postdoctorat ;
- 1.3. Offrir une forme de mentorat par les pairs entre étudiantes et étudiants, qui pourrait être soutenu financièrement par les Fonds ;
- 1.4. Mettre sur pied des « comités de thèse élargis », constitués de membres du corps professoral ou de personnes faisant de la recherche scientifique dans un contexte universitaire, industriel, communautaire ou autre ;

---

*« Le principe derrière un comité de thèse élargi est d'offrir un encadrement qui permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'élargir son réseau et d'entrevoir des opportunités de carrière diverses. »*

---



- 1.5. Promouvoir davantage les stages à l'extérieur du programme de recherche pour expérimenter des cultures de travail différentes et des thèmes de recherche diversifiés ainsi que pour élargir le réseau de contacts ;
- 1.6. Développer une unité de soutien panquébécoise pour l'encadrement et la promotion des ressources pour les doctorantes et doctorants.

## **2. Élargir les critères d'évaluation pour l'octroi de bourses**

- 2.1. Réfléchir aux critères d'évaluation pour l'octroi de bourses d'excellence. Par exemple, prévoir une meilleure valorisation de l'implication sociale, des efforts de vulgarisation de la recherche, de la recherche intersectorielle, du développement de plateformes de travail collectif et de nouvelles pratiques, etc. ;

---

*« Je crois que la contrainte majeure pour le financement et l'octroi de bourses est la cote minimale requise pour postuler à la maîtrise. Par exemple, des étudiants s'étant beaucoup impliqués [...], mais ne possédant pas la cote requise ne peuvent postuler pour une bourse de maîtrise, ce qui diminue grandement leurs chances d'obtenir une bourse doctorale. »*

---

- 2.2. Prévoir un certain nombre de bourses pour les parents-étudiants et revoir les modalités des compléments de bourse pour les boursières et boursiers qui deviennent parents au cours de leur formation ;
- 2.3. Prévoir un certain nombre de bourses pour les étudiantes et les étudiants qui effectuent un retour aux études aux cycles supérieurs ;
- 2.4. Sensibiliser les comités d'évaluation des demandes de bourse à l'élargissement des critères d'octroi de bourses.

---

*« Nous visons à ce que les étudiants-chercheurs du Québec deviennent des leaders dans leurs domaines d'expertise respectifs. Pourquoi, alors, est-ce que le leadership (professionnel, social, politique, académique) pèse si peu dans la balance lorsque vient le temps d'attribuer des bourses d'excellence et de formation ? »*

---

### 3. Valoriser le travail des étudiantes et étudiants

- 3.1. Promouvoir et valoriser les compétences acquises en cours de formation, autant auprès des personnes étudiantes que des employeurs potentiels ;
- 3.2. Favoriser des liens plus étroits entre les programmes de cycles supérieurs et les services d'aide à l'emploi des universités afin de travailler à la valorisation des compétences acquises lors d'un parcours d'études doctorales ;
- 3.3. Faire en sorte que la contribution des étudiantes et étudiants aux travaux de recherche soit valorisée à sa juste valeur dans les différents projets de recherche et regroupement de chercheurs subventionnés par les FRQ. Par exemple, établir et faire connaître une règle à suivre en ce qui concerne l'ordonnancement des auteurs lors d'une publication scientifique.
- 3.4. Valoriser l'impact de la recherche étudiante pour la société et travailler à démystifier le statut et le travail des personnes étudiant aux cycles supérieurs, notamment en encourageant la vulgarisation scientifique et en diffusant les résultats de recherche dans un répertoire web ou un site de diffusion ;

---

*« Pour optimiser l'impact de la recherche étudiante sur la société, il importe que les doctorants soient conscients des vecteurs d'influence et des conditions qui peuvent contribuer à la pertinence sociale de la recherche. Très peu de séminaires au doctorat [...] traitent de ces sujets qui sont complémentaires aux compétences scientifiques acquises. »*

---

- 3.5. Développer un prix pour la reconnaissance de l'implication sociale des étudiantes et étudiants ;
- 3.6. Donner un « sceau FRQ » à certains projets de transfert de connaissances, de vulgarisation scientifique et de promotion de la culture scientifique dans la sphère publique ;
- 3.7. Permettre la diffusion plus large des défenses de thèses en mettant sur pied, par exemple, des concours provinciaux de présentation de thèses dans des domaines connexes (en complément à *Ma thèse en 180 secondes*) ;
- 3.8. Abolir le maximum d'heures travaillées permises lors de l'obtention d'une bourse ou assouplir les règles de gestion pour ne pas restreindre la possibilité

pour une boursière ou un boursier d'acquérir de l'expérience d'emploi en recherche ou en milieu académique.

---

*« Il y avait aussi un peu de discussion sur les critères acceptables pour mettre une pause sur sa bourse, en particulier l'argument d'une pause du paiement pour pouvoir se garder un revenu en prévoyance de la fin des études (durant l'écriture de la thèse) n'est pas normalement accepté... Le fait qu'il y a très peu de bourses pour les étudiants en fin de thèse rend la vie difficile. »*

---

#### **4. Promouvoir la création d'espaces de collaboration**

4.1. Subventionner et faire connaître des passerelles interuniversitaires dirigées par et pour les étudiantes et étudiants, par exemple sous forme de programmes de partage d'expertise, de regroupements stratégiques par sous-discipline, d'ateliers de développement de carrière ou de compétences transversales ;

---

*« Mon projet de doctorat [...] requiert l'apport de contributions [multidisciplinaires]. Bien que je sois en mesure individuellement d'aller rechercher des collaborateurs dans ces disciplines, il serait plus facile pour moi de le faire si j'avais accès à un réseau déjà existant. Je serai également très enthousiaste à l'idée de collaborer à des projets d'autres doctorants qui ont besoin [de soutien dans mon domaine d'expertise]. »*

---

4.2. Mettre sur pied des bourses spécifiquement pour les étudiantes et étudiants qui développent un projet de recherche collaboratif, nécessitant par exemple la création d'un nouveau groupement de chercheurs ;

4.3. Créer des laboratoires éphémères regroupant des étudiantes et des étudiants de plusieurs disciplines pour travailler sur des enjeux d'actualités (production ponctuelle de contenu pour la recherche interdisciplinaire et pour répondre à des enjeux sociaux plus larges) ;

4.4. Encourager la mise en place de sites web pour créer des espaces collaboratifs d'échanges, de travail et de création ;

---

*« Certains regroupements d'étudiants provinciaux existent déjà [...]. Aucun financement n'est disponible pour gérer les dépenses occasionnelles requises par le réseau. Un petit montant de roulement pourrait donc grandement faciliter l'administration de tels réseaux. »*

---

4.5. Développer et financer des plateformes francophones de valorisation des compétences acquises lors d'études aux cycles supérieurs, notamment sous le modèle de *MyGradSkills.ca*.

## **5. Promouvoir les opportunités de carrières professionnelles après les études doctorales**

5.1. À l'instar d'initiatives émanant d'institutions d'enseignement, répertorier les anciennes personnes boursières des FRQ qui sont actuellement sur le marché du travail et les inviter à partager leur expérience de transition entre les études et le marché du travail ;

---

*« Il serait bénéfique de sensibiliser les milieux de la recherche universitaire aux différentes opportunités qui s'offrent à leurs étudiants-chercheurs. La valorisation sociale de la recherche universitaire passe aussi par une valorisation de l'intégration des savoirs dans des milieux sociaux, politiques, professionnels concrets, point de vue qui n'est pas bien mis en valeur ».*

---

5.2. Valoriser et élargir les opportunités de financement de programme de stage en milieu professionnel.

## **6. Faire connaître les Fonds de recherche du Québec**

6.1. Faire circuler l'information au sujet des programmes existants au FRQ, les forums organisés par celui-ci et les initiatives du scientifique en chef ;

---

*« Il est clair que les différents réseaux de recherche des FRQ sont généralement mal connus des étudiants-chercheurs. Les opportunités de collaboration avec ces différents réseaux sont mal connues. »*

---

## 6.2. Élargir la visibilité du FRQ par une utilisation accrue des médias sociaux.



Consultation du CIÉ lors des Journées de la relève. Université de Montréal. Crédit : ACFAS

## **Annexe I. Présentation des organismes organisateurs de la consultation**

### Comité intersectoriel étudiant des Fonds de recherche du Québec

À travers son mandat de conseil auprès du scientifique en chef, le Comité intersectoriel étudiant (CIÉ) arrime ses recommandations aux rôles des Fonds de recherche du Québec (FRQ), qui ont comme mission de promouvoir et de soutenir financièrement la recherche, la mobilisation des connaissances et la formation des chercheurs et chercheuses au Québec (<http://bit.ly/2cpFdFD>). Dans ce contexte, le CIÉ cherche à identifier des stratégies afin de promouvoir l'accessibilité des études aux cycles supérieurs, d'œuvrer à l'excellence de la relève en recherche, de participer aux efforts de rayonnement de la recherche. Les membres du CIÉ proposent des consultations ralliant les parties prenantes du milieu étudiant, par des invitations ciblées de spécialistes et des rencontres périodiques avec les associations étudiantes (<http://bit.ly/29BQ3Ht>).

Depuis sa création, le CIÉ a notamment sensibilisé le scientifique en chef sur l'importance d'indexer les montants des bourses d'excellence aux cycles supérieurs. Il a proposé de mieux documenter les impacts du financement sur les parcours de formation en recherche des personnes boursières et a réfléchi avec les FRQ sur les façons de mieux harmoniser les règles des programmes de bourses d'excellence. Le CIÉ s'intéresse également à l'implication étudiante dans l'administration de la recherche tant au sein des environnements de recherche financés par les FRQ qu'à la gouvernance plus globale de la recherche au Québec. Les membres du comité explorent actuellement des créneaux qui permettront la valorisation du transfert des connaissances et la question du libre accès aux données, des enjeux d'actualité qui concernent de manière directe les étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs.

Le comité est formé de sept (7) membres : Marie-Pierre Cossette (présidente, CA FRQS, Université Concordia), Louis-François Brodeur (CA FRQSC, HEC Montréal), Jean-Christophe Bélisle Pipon (Université de Montréal), Sylvie Fortier (Université du Québec à Rimouski), Olivier Lemieux (Université Laval), Simon Massé (Université du Québec à Rimouski) et Madison Rilling (CA FRQNT, Université Laval). De plus, le comité bénéficie du soutien professionnel de M. Julien Chapdelaine (chargé de programmes, FRQSC).

### Association francophone pour le savoir

L'Association francophone pour le savoir (Acfas) est un organisme à but non lucratif, créé en 1923 à Montréal. Elle a pour mission de promouvoir la recherche et l'innovation ainsi que la culture scientifique dans l'espace francophone, en contribuant à la diffusion et à la valorisation des connaissances et de l'approche scientifique, en vue d'améliorer la qualité de la vie en société ([www.acfas.ca](http://www.acfas.ca)).

La diversité et le dynamisme du système de recherche, d'innovation et de transfert des connaissances reposent sur une composante incontournable : la relève en recherche. Celle-ci est inscrite au cœur des orientations de l'Acfas et se traduit dans plusieurs de ses activités, dont les Journées de la relève en recherche, consacrées à la valorisation et à l'accompagnement des étudiants des cycles supérieurs.

### Association des doyens des études supérieures au Québec

L'Association des doyens des études supérieures au Québec (ADESAQ), qui regroupe les responsables des études de cycles supérieurs (maîtrise et doctorat) des universités québécoises, a pour but de promouvoir le développement, la qualité et l'organisation efficace des études supérieures dans les universités du Québec.

L'ADESAQ recourt à plusieurs moyens d'action pour atteindre son but : assemblées régulières, échanges d'informations, initiatives conjointes, prises de position et représentations, organisation de colloques, publications d'études de son cru et, dans la mesure du possible, harmonisation de politiques, de procédures et de normes (<http://www.adesaq.ca>).



## Annexe II. Présentation des thématiques envoyées aux personnes participantes avant la consultation

### A) Les conditions de vie lors des études

#### **Présentation de la thématique :**

Tel que le soulignait le Conseil supérieur de l'éducation dans un avis publié en 2013, les étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs aux cycles supérieurs représentent un groupe très hétérogène, à l'instar de leurs raisons d'entreprendre des études de cycles supérieurs et les parcours qui les y mènent. Leur âge moyen est de 25 à 35 ans, et plusieurs expérimentent diverses conciliations, notamment la famille ou le travail. Leurs conditions de vie sont ainsi très variées. Néanmoins, certains enjeux sont communs à l'ensemble des secteurs de recherche.

Premièrement, un enjeu relativement bien connu, mais peu discuté touche la santé psychologique des chercheurs et chercheuses de la relève. C'est l'objet du dernier dossier du magazine [Découvrir](#) (Acfas, septembre 2016) et des parallèles peuvent être établis avec la situation dépeinte en juin dernier dans le même magazine au sujet du corps professoral. Samuelle Ducrocq-Henry, professeure à l'UQAT, alors coéditrice, écrivait qu'une « [...] surcharge [de tâches à effectuer, de travail] débute [...] dès la période consacrée à la thèse. On étudie, on multiplie les charges de cours tant qu'on n'a pas un contrat permanent [...]. Les jeunes professeurs sont habitués à travailler intensément, à se sentir coupables d'être indisponible pour les proches, bref à mener des vies où tout est imbriqué, le professionnel et le personnel ».

Les autres textes proposés présentent deux cheminements aux études doctorales et certains défis qui y sont associés. Notamment, Aude Motulsky, alors stagiaire postdoctorale à l'Université McGill, note que « l'énergie requise pour traverser le doctorat est immense, et le futur tellement incertain, il faut au moins que ce soit agréable ! Des égos de directeur qui écrasent, une compétition essoufflante, des contraintes de travail éreintantes : non merci. Il faut définir les balises de ce qui nous paraît acceptable, créer les conditions gagnantes ». De son côté, Jean Frédéric Ménard, doctorant à l'University College London, mentionne différents enjeux qui y sont associés : la question du financement des études, de l'importance des collaborations, des études à l'étranger et de la conciliation famille-études.



**Devant les défis que pose la poursuite d'études supérieures en termes de conditions de vie,  
quels sont les changements souhaitables?**

**Quelles nouvelles façons de faire ou pistes d'action devraient être envisagées?**

**Quelques textes à lire :**

[C. Leclerc, S. Dubrocq-Henry et B. Bourassa, « Conversation éditoriale », \*Magazine Découvrir\*, juin 2016](#)

[J. F. Ménard, « Un doctorat, trois questions – 1 », \*Magazine Découvrir\*, septembre 2015](#)

[A. Motulsky, « Un doctorat, trois questions – 2 », \*Magazine Découvrir\*, septembre 2015](#)

## B) La formation doctorale et les environnements de recherche

### **Présentation de la thématique :**

Plus du tiers des candidates et candidats au doctorat abandonnent leurs études avant l'obtention de leur diplôme. Quoiqu'il s'agisse d'une statistique variant d'un domaine à l'autre, elle met en lumière un phénomène qui demeure préoccupant, tout comme l'allongement de la durée moyenne des études doctorales, se situant actuellement entre six et sept ans et souvent attribué aux difficultés rencontrées lors de la rédaction de thèse. Nous souhaitons attirer votre attention sur certains enjeux relatifs à la formation doctorale en tant que telle : l'encadrement, les attentes associées aux études de cycles supérieurs en termes de production scientifique, et l'intégration des étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs aux différents environnements de recherche.

Marc Allard (*Le Soleil*, novembre 2011) présente plusieurs difficultés associées aux parcours d'études : l'isolement, le manque de reconnaissance, un mauvais encadrement, etc. La qualité de l'encadrement fait partie des soucis émis par le Conseil supérieur de l'éducation dans un avis publié en 2010 : « *dans le contexte où le rythme de la croissance de l'effectif étudiant aux cycles supérieurs a dépassé celui du corps professoral, des difficultés s'observent en matière de disponibilité de certains professeurs pour l'encadrement des étudiants* ».

Marie Lambert-Chan (*Le Devoir*, novembre 2013) trace un portrait similaire, tout en soulignant certaines pistes de réflexion, comme l'intégration au milieu de la recherche. Cette conclusion est soutenue par les résultats d'une étude menée par Vincent Larivière, professeur à l'Université de Montréal, où la multiplication des publications contribue à lutter contre l'abandon, puisqu'elle permet l'intégration des étudiantes et étudiants au milieu de la recherche. Notons par ailleurs qu'en sciences humaines les étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs en sont proportionnellement plus nombreux à travailler de manière isolée, alors que celles et ceux en sciences de la nature ou de la santé font souvent partie d'équipes de recherche formées de collègues étudiants et de chercheurs et de chercheuses. Au-delà de cet aspect, nos réflexions actuelles portent également sur la gouvernance de la recherche : est-il souhaitable d'accorder une plus grande place aux étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs dans les instances de décision ? Qu'apporte cette possibilité de collaboration à la formation ? Comment se diriger vers ces avenues, notamment dans le domaine des sciences humaines ?

Finalement, Rosanna Tamburri (*Affaires Universitaires*, février 2013) présente d'autres pistes de réflexion. Devant les statistiques présentées plus haut, certaines universités canadiennes réagissent et s'activent : « *Je ne crois pas que nous ayons fait preuve d'assez de prudence et de*

jugement », déplore David Farrar, provost et vice-recteur à l'enseignement de l'Université de la Colombie-Britannique. Cet établissement entend justement revoir ses programmes de doctorat de fond en comble, des conditions d'admission aux délais d'obtention du diplôme, en plus de se pencher sur les taux de réussite et sur les perspectives d'emplois des futurs diplômés », rapporte la journaliste.

**Que penser des inquiétudes soulevées dans les différents textes concernant les lacunes de la formation doctorale? Quels changements doivent être apportés, et à quel niveau?**

**Si une implication accrue des étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs au sein des équipes de recherche est souhaitable, comment maximiser ce potentiel de soutien et d'expérience?**

**Quelques textes à lire :**

[M. Allard, « Plus du tiers des étudiants au doctorat abandonnent avant d'obtenir leur diplôme », \*Le Soleil\*, 26 novembre 2011](#)

[M. Lambert-Chan, « Doctorat – Les grandes bourses d'excellence ne garantissent pas la réussite », \*Le Devoir\*, 9 novembre 2013](#)

[R. Tamburri, « Une réforme du doctorat s'impose », \*Affaires Universitaires\*, 6 février 2013](#)

### C) Les parcours d'insertion professionnelle et les compétences

#### **Présentation de la thématique :**

La question de l'avenir professionnel des titulaires de doctorat est très présente dans l'actualité universitaire depuis plusieurs années déjà. En effet, selon les données avancées par Statistique Canada, moins de 20 % de ceux-ci finissent par obtenir un poste de professeur ou professeure à temps plein. Néanmoins, selon les données de la *Relance à l'université*, publiées par le gouvernement du Québec en 2012, le taux de chômage des titulaires de doctorat (5,5 %) demeure bien inférieur à celui de la population active du Québec (9,3 %). Cet état de fait souligne un manque de connaissance au sujet de ceux qui œuvrent dans le cadre d'emplois dits « non universitaires » (« *alternative* ou *post-academic* »). De plus, comme le soulignait Martha Crago, vice-rectrice à la recherche à l'Université Dalhousie dans un article du magazine *Affaires Universitaires*, les occasions d'acquérir de l'expérience et de développer un réseau à l'extérieur de l'université sont souvent limitées durant les études de cycles supérieurs.

Devant ce constat, de nombreuses initiatives ont été créées. Par exemple, certaines universités tiennent des salons de l'emploi « non universitaire », d'autres organisent des ateliers permettant aux étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs de développer certaines compétences dites professionnelles ou transversales. Certains appellent à une refonte des programmes de formation doctorale, incluant la remise en question de la rédaction d'une thèse. D'autres encore, comme l'ADÉSAQ, à travers la rédaction d'un rapport sur les compétences visées dans les formations aux cycles supérieurs, participent à la réflexion entourant les compétences acquises (ou non) par les personnes diplômées des cycles supérieurs (<http://bit.ly/2czOWYT>).

Les textes sélectionnés permettent de tracer un portrait général de la question de l'insertion professionnelle et du développement des compétences. D'abord, une inquiétude réelle est exprimée par les étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs à ce sujet, tel que relevé dans un article de Laurence Martin, publié sur le site Internet *ICI Radio-Canada* le 6 mars 2015. Par la suite, le texte de Suzanne Bowness, publié dans le magazine *Affaires Universitaires*, présente certaines initiatives canadiennes venant répondre à cette inquiétude, dont le programme *Graduate and Professional Skills* de l'Université Concordia. Finalement, dans le même magazine, Alan MacEachern, professeur agrégé à l'Université Western Ontario propose de poser la question sous un nouvel angle et d'envisager les études doctorales sous un autre angle que celui de la carrière.

**Que penser de la situation dépeinte au sujet de l’insertion professionnelle des titulaires de doctorat? Est-elle inquiétante? Si oui, quels changements doivent être apportés, et à quel niveau?**

**Comment valoriser davantage les études doctorales et les compétences qui y sont acquises? Au-delà des compétences en communication, en résolution de problèmes et de la capacité à réfléchir de façon critique, quelles compétences les étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs devraient développer, et comment?**

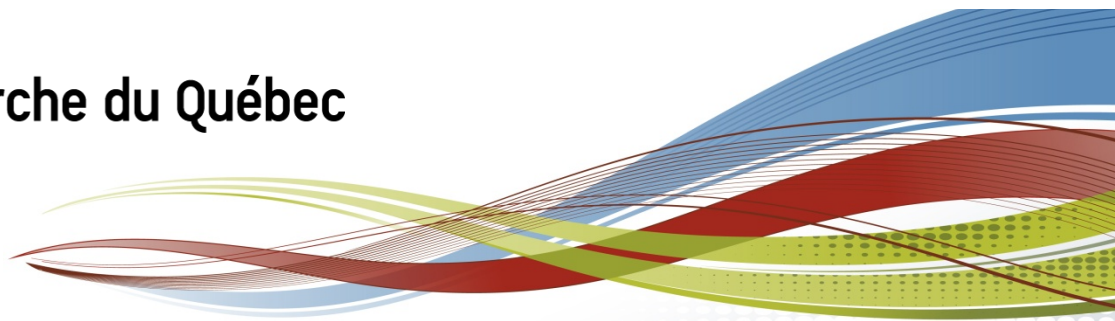
**Quelques textes à lire :**

[L. Martin, « Y a-t-il trop d’étudiants au doctorat? », \*ICI Radio-Canada\*, 6 mars 2015](#)

[S. Bowness, « Sensibilisation aux carrières non universitaires », \*Affaires Universitaires\*, 8 septembre 2015](#)

[A.MacEachern, « Les étudiants aux cycles supérieurs et leur avenir », \*Affaires Universitaires\*, 6 août 2014](#)

# Fonds de recherche du Québec



## Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies

140, Grande Allée Est, bureau 450  
Québec (Québec) G1R 5M8 / 418 643-8560  
[www.frq.gouv.qc.ca](http://www.frq.gouv.qc.ca)

## Fonds de recherche du Québec - Santé

500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800  
Montréal (Québec) H3A 3C6 / 514 873-2114  
[www.frq.gouv.qc.ca](http://www.frq.gouv.qc.ca)

## Fonds de recherche du Québec - Société et culture

140, Grande Allée Est, bureau 470  
Québec (Québec) G1R 5M8 / 418 643-7582  
[www.frq.gouv.qc.ca](http://www.frq.gouv.qc.ca)